



Monsieur Damien CASTELAIN
Président de la MEL
2, bd des Cités Unies
CS 70043
59040 LILLE CEDEX

Le 4 avril 2022

Objet : concertation SDIT

Monsieur le Président,

Bien que Leers ne soit pas directement concerné par l'arrivée d'une des nouvelles lignes de tramway ou de BHNS sur son territoire, la concertation actuelle nous intéresse car il existe un enjeu indirect majeur pour les Leersois dans le SDIT en cours d'étude.

En effet, comme vous le savez, Leers a une taille intermédiaire mais qui compte tout de même près de 10 000 habitants qui aujourd'hui n'ont pas d'autres choix que celui de prendre leur véhicule personnel pour circuler dans la Métropole, avec des axes routiers surchargés. Bien sûr, je soutiens la MEL dans le fait de ne pas desservir ma Ville par un transport en commun lourd, au regard des enjeux métropolitains et des équilibres démographiques. Néanmoins, la proximité d'une ligne de tramway constitue un élément majeur dans la possibilité de s'engager réellement dans la diminution de l'utilisation du mode routier dans les mobilités.

Aussi, je souhaite contribuer à l'actuelle concertation en précisant la position de Leers quant aux tracés et alternatives proposés concernant, en premier lieu, **la ligne de tramway Neuville-en-Ferrain / Hem.**

S'agissant de la portion comprise entre Eurotéléport et Hauts-champs, nous sommes favorables au tracé de référence car cette partie de ligne permettra aux Leersois de prendre le tramway (à Vélodrome) pour aller vers Hem ou vers les centres de Roubaix ou Tourcoing afin, notamment, de rattraper le métro. Avec des aménagements qui permettraient le stationnement de véhicules en parking relais du tramway, zone plus propice à cette création qu'à proximité de la variante, trop proche de l'Usine, ou la mise en place de navettes entre Leers et l'arrêt « Vélodrome », cet axe serait une réponse aux enjeux de diminution des mobilités routières à Leers.

Pour ce qui est de **la ligne de tramway Roubaix / Wattrelos**, nous défendons la création d'un tramway plutôt que d'une BHNS, avec un tracé qui passe par le boulevard Mendès France puisque celui-ci est le plus proche de Leers. Cette implantation nous permettra, mais aussi aux Lysois et Toufflersois voisins, de profiter de parking relais et/ou de navettes, autonomes dans le futur, desservant rapidement nos centres villes et l'ensemble de nos communes.

La solution alternative, mode BHNS, passant par la rue Carnot, en zone déjà très dense et trop éloignée, ne profitera en aucune façon à nos communes limitrophes.

Enfin, en page 28 du dossier de concertation, apparaît la **liaison express « W »**, desservant le versant Nord-Est de notre Métropole mais qui ne fait pas partie de cette concertation.
Fait-t-elle partie d'une prochaine concertation ?

Certain de votre souci de répondre aux besoins de toutes les communes, quelle que soit leur taille, et de votre engagement pour développer les mobilités douces, j'espère que ces propositions nourriront la réflexion de la MEL afin de garantir une réponse au plus grand nombre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Philippe ANDRIÈS

Maire de Leers
Conseiller Métropolitain